

आप महसुबत एत जाएवगत एत वलातत तु लवतत

Assemblée générale du 18 mai 2019 à THEOULE.

PRÉSENTS : Elisabeth et Louis Laurent, Jacques Lefèvre, Evelyne Pichenot, Elisabeth Meignan, Jean-Claude Raimbault, Gisèle Bonnet, Bernard et Claudine Simonet, Jacqueline et Marc Lubin, Marc Béchet, Hélène Chevalier, Hubert et Monique Rischmann, Christine et Michel Griffon, Jean-Marie Vilain et Marie-Laure Aymeric, Anne et Marc Vincent.

Nous avons été accueillis par nos hôtes Elisabeth et Louis Laurent.

Samedi 18 mai : ouverture à 9h00, dans la villa Saint-Joseph.



Marc Vincent assure le secrétariat de la séance.

- **Recueil des pouvoirs et vérification du quorum :** 10 pouvoirs, 21 présents (58 adhérents à jour de cotisation), le quorum est atteint.
- **Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée** (mai 2017 à La Roche), à l'unanimité.

- A/ Rapport d'activités :

Introduction préliminaire de la présidente Evelyne,
Construction des 3 maisons.
Très bonne relation avec le FEILSS et Yadav
Participation au Jubilé de l'école.

Projet de construction ajusté en fonction de la réponse de l'association des salariés de la CDC qui répondra à notre demande de financement en juin 2019.

Bonne participation des membres de l'association

Rencontre le 24 mai à l'INALCO (Réseau Chercheurs Népal et ONG), et le 3 juin au Sénat (70 ans de relations France Népal)



✚ Points faibles :

- absence de programmation pluriannuelle pour délivrer des fonds (ex de la coupe et gestion du bois)
- pas de voyage cette année au Népal
- interruption des relations avec CAPA ; des non-dits, incompréhensions. Pourquoi ne pas envisager de faire adhérer l'association CAPA en tant que telle ... Pourquoi ne pas leur proposer des conditions financières particulières pour le prochain voyage-anniversaire de l'association au village ?

Evelyne souhaite contextualiser nos actions dans le district, puis à l'échelle du pays (pb du tourisme, de l'émigration...) :

- croissance démographique (transition démographique très rapide en une

génération) et densité de population très grande.

- Communication et transports : des pistes tracées vers le village, avec une nouvelle piste de Salleri à KhariKholā en passant au-dessus de la rivière via un pont. Projet d'héliport pour les urgences à Anderi.



Demande de 18 constructions dans le village pour des familles prioritaires (il en reste 15). Voir tableau récapitulatif à la fin du compte-rendu.

Apport en électricité insuffisant.

Adduction d'eau : statu quo.



Activités :

- Construction de 3 maisons durant l'hiver 2018/19 ; il y a eu pour d'autres maisons des financements gouvernementaux, il ont clairement une gestion claire des familles prioritaires.
- Point crucial : gestion du bois ; problème pour recueillir des informations sur le séchage de bois exotiques dans les pays avec de la mousson.
- Jubilé (cinquantenaire) de l'école secondaire de Basa Khali ; peu d'information, une grande manifestation apparemment. Jean-Claude a mis des vidéos sur Facebook. On a attribué 6 bourses d'éducatrices (100 € chacune). Ils nous ont envoyé des photos des bénéficiaires.
- Approvisionnement en médicaments ; pas de progrès, des factures mais pas de liste précise.

Activités du bureau et du CA :

- élaboration d'un agenda annuel planifiant les activités.

- Transfert de la méthodologie de construction « Shelter Cluster Nepal » au Feilss.
- Dossier de recherche de financement ; Le dossier Fondation abbé Pierre/Emmaüs pour un montant de 8000€ pour les constructions a été clôturé par Bernard S Gisèle B et Marc B. La Caisse des Dépôts et Consignations/Développement (CDC) solidaire (dossier en nov/déc 2018) dont on attend le résultat en juin prochain. Un troisième dossier très complet auprès de la Fondation Michelin par Jean-Claude R et Elisabeth M a été élaboré, sans succès.
- La leçon à retenir ; rentrer rigoureusement dans les critères de sélection de la fondation. Se renseigner auprès de l'ambassade de France au Népal de la liste des entreprises implantée au Népal.
- Travail en cours sur les micro-dons par Evelyne.
- Mise à jour de la présentation de l'association par Jean-Claude.
- Mise à jour du site par Hélène ; trombinoscope sur l'espace adhérent.
- Remerciements à CAPA pour leur forte implication.

Activités des groupes locaux Anuvam :

- Montage de photos grand format pour la vente par Jean-Claude R.
- Participation au salon Carnets de Voyage à Clermont-Ferrand en novembre 2018.
- Expo-ventes en Bourgogne, Saint-Cloud et Francheville.

Débats et réflexions ;

- Rôle, place des anciens dans la société (Marc B.)
- Pour l'électricité, voir l'association « Electriciens sans frontière » ; voir si le district peut bénéficier du barrage sur la Dudh Kosi. (Bernard S.)
- Demande de suivi de l'attribution des bourses (3 garçons + 3 filles)

Vote à l'unanimité.

- **B/ Rapport moral :** Evelyne Pichenot (document joint en annexe ...)

Vote à l'unanimité

- **C / Rapport financier** : commentaires détaillés de Gisèle Bonnet en transition avec Claudine S. sur le rapport de trésorerie au 30/04/2019 (recettes 20 680 €, dépenses 30 060 €) et les comptes de résultats (voir annexe 3),

Résultat de l'exercice, solde net bancaire : 47 017 €
--

Quitus du contrôleur aux comptes (Louis Laurent).

Vote à l'unanimité.

Question de Marc B. : comment comptabiliser le bénévolat dans nos comptes (le travail des trésoriers, ceux qui ont élaboré les dossiers pour un financement...)

Question du non-remboursement de nos frais (Gisèle B.). Que prend-on en charge, le reçu fiscal est-il suffisant ? Quid du mandatement. Faire apparaître le pourcentage des frais (qq %) de fonctionnement sous forme de camembert par exemple dans le prochain rapport d'activités. Existence d'un document annexe présentant la valorisation du bénévolat.

Le nombre de cotisants adhérents diminue légèrement (certains adhérents sont devenus donateurs). Quelques nouveaux adhérents...

Retour et discussions sur les relations entre CAPA et ANUVAM : CAPA fait savoir à Clermont qu'il ne dispose pas de temps disponible pour réviser leur manuel méthodologique.

- Suite à notre proposition de poursuivre notre coopération, CAPA demandait que plusieurs membres soient adhérents d'ANUVAM sans payer de cotisation.
- Plusieurs points de vue sont exprimés :
 1. Vincent Pena s'est énormément investi, à titre professionnel et personnel, dans cette collaboration avec ANUVAM. Sans lui, sans Julie Klein et CAPA, ANUVAM n'aurait pas pu réaliser ce projet de constructions parasismiques. Les accueillir en temps que membres d'ANUVAM serait une juste reconnaissance de leur implication.
 2. ANUVAM n'a pas pour seul but de construire des maisons. Les membres de CAPA ne connaissent pas et ne sont pas forcément concernés par les autres actions d'ANUVAM.
 3. L'adhésion à une association est une démarche personnelle. L'adhésion d'un groupe

pourrait infléchir nos objectifs ainsi que la vie de d'ANUVAM.

Par contre, une personne morale peut être adhérente à l'association.

Pour maintenir cette coopération Anuvam propose de solliciter des membres de CAPA pour d'éventuelles missions et de financer des déplacements.

Constitution du conseil d'administration 2019/2020 :

Liste du nouveau CA (13 membres) et liste de diffusion informatique: Gisèle, Claudine, Bernard, Marc B., Hélène, Elisabeth M., Christine, Anne, Louis, Marc V., Jean-Claude, Jacqueline L, Evelyne.

Elus pour deux ans ; à l'unanimité.

- D / Les projets de l'association :

Budget prévisionnel sur trois ans à recette constante : cf annexe 4.

Construction de 15 maisons (7 000 € par maison) sur 3 ans pour un projet global de l'ordre de 100 000 €, afin de gérer correctement le bois avec son séchage et stockage.

Le dossier pour un financement par la CDC a été monté pour la construction de 6 maisons (20 000€) pour la première année.

Pour améliorer le séchage, Anuvam décide d'engager la coupe pour 10 maisons soit 20000 euros.

Pour le moment, il n'y a que ce grand projet en perspective (Louis L., Bernard S.), nous n'avons pas vocation à être des constructeurs de maisons.

Il faut mandater Asherman et Jase, pour que le projet reste solidaire, à destination de familles démunies et prioritaires.

Il faut réfléchir pour bâtir des projets plus collectifs ! Il y a nécessité de rééquilibrer, de reprendre la suite de Nepal Foundation dans la mesure de nos moyens.

Il y a nécessité de trouver des sources de financement.

Ont-ils la capacité sur place pour construire 6 maisons dans un avenir proche?

1. Quelle est notre engagement, implication financière ?

Attention à bien **respecter les préconisations parasismiques** sur le bois le budget de 6 -7 000 € par maison est-il toujours pertinent ?

2. Faire un point sur la logistique locale au village ; quelle est leur capacité de construction ?

Pourrait-on avoir des maisons modulables en fonction du nombre de personnes (Christine) ?

Non, car les études ont été réalisées pour une surface caractérisée de 30 m² au sol environ.

Subventionner une maison revient à faire travailler les gens du secteur, avec des gains de compétences.

Vote du budget prévisionnel à l'unanimité.

Projets pour l'exercice suivant :

Projets avec financements conséquents extérieurs.

- Financement du bois (stockage, séchage et traitement non chimique) pour la construction de 10 maisons conformément aux recommandations parasismique préconisées par Vincent Péna (à consulter).
- Financement pour 6 maisons ou 4+2 maisons à moduler en fonctions de leur capacité logistique matérielle et humaine, sous réserve d'une réponse favorable des salariés de la CDC à notre demande.
Construire 6 maisons d'ici mai 2020,
 $4\ 000\ € \times 6 = 24\ 000\ €$ (bois et pierre non inclus). Acheter bois + pierres pour 10 maisons (dont les 6 que nous allons construire), $2\ 000\ € \times 10 = 20\ 000\ €$
Nous aurons alors un solde de 20 000 € pour nos autres actions.
- Quid du replantage d'arbres, gestion de la forêt ; choix d'essences adaptées (pb des racines, moussons). On provisionne pour une étude de la reforestation un montant de 250 €. Demande au maire Asherman au Comité de la Forêt, le coût de replantation d'un arbre.
- Indemnités du suivi de chantier du Feilss : passer à 300 €/maison en tenant compte de l'évolution croissante de chantier.
- Mandater Jasé pour discuter avec Asherman pour s'assurer que la finalité des maisons est bien respectée.

Projets pérennes pour l'année 2019/20.

- Dispensaire : on ne sait pas si l'électricité est rétablie. L'inventaire des médicaments et de leurs besoins n'est toujours pas fourni. Bernard S. va les recontacter.
- Salaire du professeur de Sciences.
- Suite du programme « cheminées » : 600 € (60 € par cheminée).
- Prévoir la dotation pour des toilettes dans les nouvelles maisons.
- Besoin en électricité ; en savoir plus sur les besoins réels, quel est l'état de fonctionnement des centrales actuelles. Piste à creuser. Le générateur est-il en état ?
- Recherche de financements plus conséquents. Aller voir nos banques et des fondations qui ont parfois une partie investissement pour des projets humanitaires ou de développement durable. Penser au financement possible par le grand public via le micro don (Evelyne), crowdfunding en ligne (Gisèle B.), HelloAsso par exemple. Anne, Hélène et Jacqueline s'intéressent au sujet.
- Envoyer un courrier aux personnes qui nous ont laissé leurs coordonnées lors du Rdz des Carnets de Voyage à Clermont.
- Demande de Jacques Cluchat : prendre des contacts pour un trek solidaire au Numbur (dans la partie adhérents du site)... Il y a problème de succession de Pancha. Relancer la notion de trek sur zone, en demandant si les gens du village sont intéressés. Marc L. peut contacter Ashok pour éclaircir le sujet.
- Renouvellement des adhésions à l'UTSH et Moina.



Développement durable solidaire ;

- Nos amis, dans leur agence de voyage, ont une méthode de travail « assez locale ». L'agence de Yadav est-elle officielle ? déclarée ? Ashok, dans son agence, est clair. Il a une autorité naturelle. Plusieurs guides parlent

français. Des treks donneraient du travail aux gens du village. Il nous faudrait rencontrer Ashok lors du prochain voyage.

- Voyage prévu pour le printemps 2020 : Louis L. rappelle qu'à l'occasion du 25ème anniversaire de l'association Anuvam, on s'invite à Rapcha pour fêter notre amitié. Les dates : du 18 avril au 6 mai 2020.

La partie Village (4 jours), la partie trek (6 jours), la partie Kathmandu ; trek relativement facile (altitude max 3 200 m 600-700 m de dénivellée par jour, 5-6 h de marche), hébergements en lodges. Départ en jeep, retour en avion.

Estimation du coût global pour l'expédition locale sans les repas de midi à Kathmandu : 900 ou 1000 € + l'avion 800 € + repas & visites & assurances 100 €.

9 adhérents intéressés par le voyage.

- Discussion sur la possibilité de faire participer certains membres de CAPA à ce voyage. Vincent pourrait être missionné pour tout le voyage. On offrirait la moitié du voyage à plusieurs adhérents de Capa dans une limite de 2000€ au total.
- Louis pose la question d'un présent de l'association ; des photos de Jean-Claude, un disque dur avec des photos de leurs villages.
- Nécessité de prévoir un séjour de Vincent Pena pour vérifier les acquis, c'est-à-dire que les maisons continuent d'être bien construites dans le respect des normes parasismiques

✚ Constitution du nouveau bureau : 2019-2020

Présidente : **Evelyne Pichenot**
Vice-présidente : **Gisèle Bonnet**
Trésorière : **Claudine Simonet**
Secrétaire : **Jean-Claude Raimbault**
Secrétaire adjointe : **Elisabeth Meignan**
Vérificateur aux comptes : **Louis Laurent**

Adresse de la trésorière :

tresoriere-anuvam71@outlook.com

Samedi soir, fin de l'AG.

- ✚ AG 16-17 mai 2020 dans les Pyrénées.
- ✚ Montant des cotisations : 60 € maintenu.
- ✚ Mémoires et Avenir : Jacques C. et Jean-Claude Raimbault ont beaucoup de photos. Marc B. a 4h30 de vidéos sans commentaires.
- ✚ Problème de l'agriculture ; que pensent-ils du développement de l'agriculture maintenant que les pistes arrivent au village ? Prochain sujet à approfondir.

Le secrétaire : Marc Vincent

Merci à Jean-Claude Pichenot, absent à l'AG, mais toujours présent par ses dessins !

Annexe 1 : rapport d'activité (document joint)

Annexe 2 : rapport de trésorerie au 30/04/2019 (document joint)



Construction des maisons à BASA RAPCHA par ANUVAM et CAPA

1^{ÈRE} TRANCHE : 6 MAISONS : reconstruction [= utilisation des matériaux récupérés sur la maison détruite]		
Février 2017	Maison 1	Shokhal
Octobre 2017	Maison 2	Doma
Octobre 2017	Maison 3	Jange et Mani Magyar
Nov-décembre 2017	Maison 4	Man Bir et Deepa Rai
Décembre 2017	Maison 5	Maïti Rai
Fév-mars 2018	Maison 6	Jahnak

En mars 2018, lors du voyage d'Evelyne, Asherman, nouveau maire de Basa Rapcha, demande à ANUVAM de construire 18 maisons supplémentaires pour les familles les plus démunies du village

2^E TRANCHE : 18 MAISONS : construction [pas de récupération de bois, pierre=>coût de maison plus grand]		
Novembre 2018	Maison A	Krishna Rai
Décembre 2018	Maison B	Sarke
Déc 2018 – Janvier 2019	Maison C	Bakhan et Nemi Rai

Assemblée Générale mai 2019 à Théoule : décision de construire 6 maisons d'ici mai 2020

	Maison D	
	Maison E	
	Maison F	
	Maison G	
	Maison H	
	Maison I	

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2020-2019

si ce n'a pas été fait...

Bulletin à renvoyer à la trésorière : Claudine SIMONET, 16 rue Franet 71 390 BUXY

NOM

Prénom

Adresse

Etabli le

à

Signature

Adresse mail :

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur **30 €**

Membre actif **60 €**

Dons pour les projets annoncés

TOTAL

Libeller le chèque au nom de

l'association :

« Au Népal, un village,

une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre (**18 mai 2019 - mai 2020**) ; sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Précisez bien si votre versement constitue un don ou une adhésion ; merci !

Remplissez soigneusement la date.